

Une étude de vocabulaire en techniques d'expression

Pierre Delcambre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3341>

DOI : 10.4000/edc.3341

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1982

Pagination : A20-A28

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Pierre Delcambre, « Une étude de vocabulaire en techniques d'expression », *Études de communication* [En ligne], 1 | 1982, mis en ligne le 07 juin 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3341> ; DOI : 10.4000/edc.3341

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Une étude de vocabulaire en techniques d'expression

Pierre Delcambre

- 1 J'ai développé ce travail à partir d'un texte (donné en annexe) soumis à reformulation.
- 2 Il nous arrive dans un certain nombre de reformulations de tomber sur un vocabulaire d'usage peu courant pour nos étudiants, et qu'ils reprennent tel-quel faute d'en maîtriser le fonctionnement (note¹)
Je me propose d'indiquer ici de quel type de maîtrise j'aimerais que les étudiantssoient capableset d'exposer brièvement un type d'étude du vocabulaire.
- 3 Dans ce texte, le mot "mythe" joue un rôle considérable :
- 4 I) on pouvait d'abord travailler sur le "sens" du mot ; en effet le texte donne trois "réalisations" du mot dans ce qu'il appelle "le mythe des canadiens", "le mythe du passé", "le mythe de l'état".
Déjà à cette étape on remarquera que les formules introductives du texte ne sont guère évidentes : en effet il s'agit plus à mon sens de trois nouvelles figures de mythes qu'il faudrait mieux nommer "mythe du sauveur venu d'en haut" (mais il y a aussi l'élément mythique "purification par l'eau"), "mythe de l'âge d'or", et ? "mythe du grand coupable" (du bouc émissaire ?). Dans leurs reformulations, nos étudiants avaient tendanceà reprendre les éléments descriptifs du mythe qui correspondaient à l'élément de signification "explication sans rapport avec la réalité" et ils faisaient facilement avec le texte le chemin qui mène de là à "contre vérité proférée sciemment" (dans le texte : "croire ou faire croire"...). ; en revanche ils étaient peu sensibles à l'élément de sens "plaisir aux images" (que le texte met en valeur par de "beaux moments du texte, ironiqueset procurant aussi du plaisir).
- 5 II) Mais il ne s'agissait pas seulementde comprendre le mot "mythe" (et de se poser la question : peut-on reprendre le mot tel quel, a-t-il un équivalent, est-ce un outil conceptuel ici irremplaçable ?), il s'agissait surtout de comprendre ce que venait faire ici ce mot.
Ce texte "argumentait"sur les attitudes de gens participant à un débat qui pouvait donner lieu à une prise de décision ; le mot mythe était inscrit dans un jeu de valeurs.

- 6 Qu'est-ce que vient faire ici le mot "mythe" ?
On a adopté le principe structural : c'est par sa place spécifique dans un système d'oppositions que le mot prend fonction.
- 7 II - 1) Ne cherchant pas dans cette étape à définir le sens du mot, nous n'avons pas tenté une analyse sémiologique. Nous avons d'abord essayé, à l'aide d'un dictionnaire analogique, de définir le champ des mots par rapport auxquels il fonctionne (note²). Nous reproduisons le schéma de relations analogiques que nous en avons tiré (document 2).
- 8 Cette répartition définit un champ d'application du mot "mythe" ; on voit aussi se dessiner une série de tensions par dégradés :
- Vers une définition comme affirmation individuelle avec ses risques, tout particulièrement de ne pas correspondre à la réalité (sens 2 et 5)
mythe → idée → conviction.
 - Vers une définition comme produit d'usage collectif (illusoire) provenant d'une intention individuelle frauduleuse (sens 1)
mythe → légende → fable → mensonge.
 - Vers une définition comme objet d'usage collectif (illusoire) provenant d'une capacité individuelle à s'illusionner (sens 4)
mythe → chimère → mirage → rêve.
 - Vers une définition comme objet (opération) provenant d'une intention individuelle poétique (sens 3).
mythe → allégorie → symbole.
- 9 Mais cette répartition permet-elle de penser le jeu de ces mots les uns avec les autres ? Ces différentes tensions sont sensibles à l'issue du travail du dictionnaire, qui a envisagé les équivalences, les assimilations possibles : mais permettent-elles de comprendre ce que vient faire ici ce mot ? On sent bien par ailleurs que le dictionnaire rend compte d'un entassement d'équivalences discursives, où est très important le poids des discours religieux du 17^{ème} au 19^{ème} sur la littérature comme tromperie (note³).
- 10 II - 2) Comment organiser le champ lexical pour mettre nos étudiants en meilleure position pour reproduire les effets des formules et comprendre les enjeux qui président aux emplois ou aux choix ?
Cet article étant polémique (édité dans le cadre institutionnel de la polémique pour *le Monde*), c'est dans le cadre des actes discursifs de la polémique que j'ai cherché à inscrire le fonctionnement de "mythe" : le texte semblait bien poser des valeurs, inscrire des opérations intellectuelles dans un schéma de valeurs. Dans la lutte idéologique que mènent ceux qui interviennent dans les journaux, il est une arme importante : le discrédit. Discuter non seulement l'idée de l'adversaire mais encore (et mieux) son processus de production d'idées est essentiel : réduire la légitimité de son adversaire, arriver à ne même pas lui accorder le statut d'adversaire et important (note⁴).
Plus précisément ici c'est de discrédit et non d'invalidation dont il s'agit, on montrera pourquoi.
- 11 J'ai cru bon de dégager trois types de situations :
- Le projet, le discours, l'opinion. Pour chaque situation il est possible de discréditer celui qui agit et il est possible pour lui de réduire sa position, de trouver un terrain de repli ; nous nous poserons plus tard la question de la contre-attaque.
- 12 Dans le domaine du projet, on trouve des discrédits tels que "diktat" (imposé) "utopie" (non réaliste)... On peut réduire soi-même son projet par les termes de "propositions",

"suggestions", "avis". Bien sûr faire de telles listes est formel, c'est en fonction du statut de l'agent que l'on peut apprécier la fonction qu'à cette réduction.

- 13 Lediscours supposant une demande d'adhésion ou de reconnaissance, les "idées" émises dans ce cadre peuvent être discréditées comme "rêverie" (discours fait pour soi, non branché sur l'autre), "manipulation" (discours auquel n'adhère pas celui qui parle) "mensonge" (discours avec intention de tromper)...

Ici encore, on peut réduire son acte en ne le donnant que comme expression de soi, de soi seul : on a "sa petite idée".

- 14 L'opinion est déjà donc position de repli, je trouve caractéristique à cet égard la formule habituelle "défendre une opinion". Mais cette situation même ne garantit pas que celui qui parle puisse échapper au discrédit : une série d'éléments négatifs viennent ici faire tableau pour manifester comment se produisent les "bonnes" et les "mauvaises" idées dans l'idéologie dominante. Mauvaises conditions de production : produites par une collectivité ("superstition, mythe, préjugé", voire "parti-pris") reçues et non créées (les mêmes), figées et non évolutives ("parti-pris, préjugé"), maîtrisant le sujet et non maîtrisées par lui ("illusion, mythe, superstition"), sans pertinence sans rapport avec la réalité ("illusion, erreur"), non vérifiables (croyance)... Le tableau du "bon" fonctionnement de l'intellectuel reproduit à mon sens, encore aujourd'hui, la figure de Montaigne (note⁵)

- 15 III) Cette description d'une "idéologie dominante" me paraît importante parce qu'elle permet de manifester que le discrédit ne peut pas se faire sur n'importe quelle base, et prend appui sur un état de fait, historique, partagé bien souvent même par celui qu'on discrédite.

À partir de là je propose les exercices suivants : comment renverser le discrédit ? En se rendant compte que le plus souvent on se contente de nier ("non je ne suis pas comme ça"), on manifeste combien on participe de l'idéologie dominante sur la bonne manière de produire des idées.

Du coup on tente un autre exercice : on pose que le discrédit prend appui sur une réalité de fonctionnement, et l'on cherche à renverser le discrédit sans nier le fait.

Ainsi : si l'on a émis une idée qui a été produite collectivement, comment renverser un discrédit du type "votre idée n'est qu'un parti-pris". Comment dans l'idéologie dominante faire reconnaître la validité d'une idée émise collectivement ? Ou dans le cas proposé par notre texte : lorsqu'une proposition que vous avez faite est discréditée par le terme de mythe, et que de fait vous n'avez pas accès à tous les dossiers qui permettent de connaître à fond la question, comment répondre au discrédit....

- 16 IV) Discréditer, dénoncer, invalider.

J'ai préféré le terme "discréditer" à "invalider" ; en effet il faut ici pousser l'analyse : le député avait-il des atouts en main suffisants pour invalider ses adversaires ? En écrivant au *Monde*, un député de droite n'est pas dans une situation à essayer le coup d'invalider ses adversaires ; il est précisément plutôt dans leur camp (en terre franche, cette rubrique "point de vue") et c'est d'abord à lui de se faire reconnaître.

Aussi va-t-il tenter de discréditer ses adversaires tout en se faisant reconnaître. Le discrédit porte, nous l'avons noté, non sur les idées elles-mêmes mais, sur la production d'idées. Ce décentrement est une opération où peuvent se reconnaître aisément les lecteurs du *Monde*.

Ce discrédit va se faire en deux temps : une phase délicate : la dénonciation d'une procédure intellectuelle ; en s'y prenant avec des marques de recul et un minimum

d'agressivité, il montre qu'il est du même monde que le lecteur. La seconde phase assure le discrédit par le grossissement des traits, la caricature donnée comme simple loi du genre (le mythe) et propose un partage de culture ; ce plaisir partagé ajouté celui de l'ironie permet la reconnaissance de celui qui parle, par le lecteur.

17 [Image non convertie]

18 [Image non convertie]

NOTES

1. Je ne me propose pas ici de discuter la question de savoir si la "reformulation ou contradiction" peut se faire en reprenant des notes du texte originel ; partisan de reprendre les mots d'un texte, qui sont de véritables outils conceptuels, je désire néanmoins travailler sur ces mots, ne serait-ce que pour que leur fonctionnement puisse être reproduit.

2. Le passage par le dictionnaire et une - relative - structuration vient de ce que j'ai voulu prendre le temps pour faire sentir que les "T.E." faisaient avec les mots, et situer ce travail par rapport à d'autres types d'analyses lexicales, en particulier de la linguistique.

3. Je ne veux pas dire par là que le mot "tromperie" n'a plus rien à voir avec le mot "mythe", je l'ai signalé plus haut.

4. On sent combien mes analyses proviennent de grand nombre de textes de Bourdieu, qui fourmillent d'indications précieuses ; ainsi ce fragment "ce qui oriente les stratégies linguistiques du locuteur (tension ou relâchement vigilance ou condescendance) ce ne sont pas (sauf exception) les chances d'être entendu ou mal entendu (rendement communicatif ou chances de communication) mais les chances d'être écouté, ou obéi, fût-ce au pris d'un "malentendu". in *Langue Française* N° 34 P.25 "l'économie des échanges linguistiques".

5. Ceci est un papier de travail : je m'y applique à définir un type d'intervention "les techniques d'expression", ses orientations, telles que j'aimerais les développer : les analyses proposées n'ont pas été travaillées comme dans un travail de recherche, ce que je dis du discrédit et du fonctionnement du vocabulaire n'est pas trop faux je l'espère, mais essentiellement sujet à caution.

RÉSUMÉS

Constatant les lacunes des étudiants en termes de vocabulaire et leur réutilisation abusive de certains termes rencontrés dans des textes l'auteur met en place un exercice lexical autour des différentes utilisations du mot "mythe" dans un texte d'opinion paru dans *Le Monde*. Il s'agit, non seulement d'une analyse sémantique du mot, mais aussi d'un exercice ayant pour objectif une meilleure compréhension d'un discours dans une situation donnée (ici une tentative de discrédit).

INDEX

Keywords : expression techniques, vocabularies, semantic analysis, lexical cartography

Mots-clés : techniques d'expression (T.E.), vocabulaire, analyse sémantique, cartographie
lexicale